

COMMUNE DE CUREMONTÉ
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 Avril 2025

Nombre de
conseillers en
exercice : 11

Présents : 10

Procurations : 0

Votants : 10

Contre : 0

Pour : 10

Absentions : 0

L'an deux mil vingt-cinq, le 15 Avril, à dix-neuf heures trente, les membres du conseil municipal dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la salle de réunion de la mairie de CUREMONTÉ, sous la présidence de Nelly GERMANE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : le 9 Avril 2025

Etaient présents : Mme Nelly GERMANE - M. Alban MARTIN- Mme Agathe CORRE
- Mme Isabelle LAMOUREUX- Mme Marguerite PREVOST- M. Jean-Christophe
MARIT - Mme Isabelle BARRIER - Mme Bernadette GIRONDE - M. Timothy
MANNAKEE Mme Véronique PREZAT

Etait absente : Mme Marlène MIQUEL

Agathe CORRE est nommée secrétaire de séance

**DE32/2025 OBJET : 7.1 VOTE DU BUDGET PRINCIPAL PRIMITIF 2025 et
FONGIBILITE DES CREDITS**

- Le budget Primitif Principal 2025 s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	794 755.37€	Recettes	794 755.37€
INVESTISSEMENT	Dépenses	361 480.81€	Recettes	361 480.81€

Madame le Maire rappelle la délibération DE04-22 du 31 Janvier 2022, autorisant Mme le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnels, ne pouvant dépasser **7,5% des dépenses réelles de chacune des sections pour toute la durée du mandat.**

Après discussion Madame le Maire met au vote le **budget Primitif Principal 2025,**

- **Le budget est approuvé à l'unanimité, ainsi que le principe de fongibilité des crédits à hauteur de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.**

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Madame le Maire,


Nelly GERMANE.

